



Ligne directe : 514.847.4805  
mhivon@ogilvyrenault.com

EXPÉDIÉ PAR COURRIEL  
SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 7 décembre 2010

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Bureau 225  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses Tarifs et Conditions des services de transport**  
**Dossier : R-3669-2008, phase 2**  
**Notre dossier : 00378415-0229**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à notre lettre du 11 novembre dernier, de même qu'à la lettre des procureurs de EBMI du 17 novembre 2010.

Dans un premier temps, nous réitérons l'objection du Transporteur relativement aux documents visés par l'engagement #2 pris par M. Sylvain Clermont le 19 octobre 2010 pour les motifs invoqués à l'audience, dont la pertinence, et qui apparaissent clairement aux transcriptions (vol. 2, p. 81 et 85). Nous réitérons par ailleurs que le Transporteur n'est pas autorisé par les contreparties à ces documents à en divulguer le contenu.

Ceci dit, après revue de ces documents, et sans aucune admission quant à la pertinence de telles informations, le Transporteur serait disposé à communiquer les extraits de ces documents (version caviardée) portant sur la coordination des ATC avec la Nouvelle-Angleterre et New York Independent System Operator Inc., dans la mesure où il obtient l'autorisation requise des parties concernées et que les mesures de confidentialité adéquates sont mises en place par la Régie.

Cette mesure permettrait aux intervenants d'avoir accès aux informations recherchées par l'engagement, tout en maintenant la confidentialité de toutes les autres informations qui ne sont pas visées par l'engagement #2.

Si cette proposition convient à la Régie, le Transporteur transmettra promptement une demande d'autorisation à cet effet aux parties concernées et nous vous tiendrons informée du résultat de ces démarches sur réception.

Nous espérons le tout conforme et vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Christine Hivon

MCH/cr

c.c. Me Jean Morel, Hydro-Québec TransÉnergie  
Intervenants, R-3669-2008, phase 2  
Mes Éric Dunberry et Catherine Martel, Ogilvy Renault